

L'intelligence artificielle : maximiser le potentiel humain à l'ère de la technologie

12 décembre 2019

L'intelligence artificielle (IA) ne relève plus de la science-fiction : voilà ce qui ressort d'une discussion privée organisée par BLG, où des PDG ont échangé sur les répercussions commerciales de l'IA. La discussion a été animée par Melinda Park et Alan Ross, associé directeur à Calgary. Les invités étaient Vivienne Ming, théoricienne des neurosciences, spécialiste de l'IA et fondatrice de Socos Labs, et un groupe diversifié de décideurs, dont des PDG de grandes entreprises.

On a posé à ces décideurs les questions suivantes :

- Dans un monde où la technologie rend obsolètes des tâches autrefois faites par des travailleurs, quelle est la valeur du capital humain?
- Quels nouveaux défis l'IA pose-t-elle aux dirigeants?

M^{me} Ming a abordé la première question dans sa présentation au colloque Energy Disruptors Unite 2019, où elle était invitée d'honneur et panéliste. « Pour prévoir l'avenir, explique-t-elle, il faut se demander comment l'humain interagira avec la technologie. L'IA ne peut pas tout faire. L'humain aura donc toujours sa place. »

M^{me} Ming était en compagnie de Malcolm Gladwell, auteur de livres cités par le New York Times, et de Sir Ken Robinson, penseur de la créativité et de l'innovation dans l'éducation et les affaires mondialement connu.

Les propos de M. Gladwell ont pu préciser la question de l'IA et du leadership : « Une invention n'est jamais un problème en soi. Ce sont les répercussions sociales qui découlent de son arrivée que l'on doit surveiller. La meilleure avenue est donc de tenir compte d'autant de points de vue que possible. »

Pour sa part, M. Robinson s'est penché sur les liens immédiats et éventuels entre l'innovation et le progrès : « L'innovation ne prévoit jamais les conséquences de ce qu'elle apporte. Steve Jobs n'avait pas prévu la montée des médias sociaux. Henry Ford ne pouvait pas imaginer les autoroutes et l'OPEP. Les inventeurs de la presse à imprimer ne pensaient pas que Martin Luther ferait des remontrances à l'Église catholique. Mais personne ne peut nier que l'humanité a progressé et progressera selon sa relation avec la technologie. »

« De notre discussion, il est ressorti que l'IA peut contribuer, entre autres, au recrutement et à la rétention du personnel, explique M. Ross en entrevue. Elle donne accès à des données qui ciblent les caractéristiques les plus importantes pour qu'un candidat réussisse dans un emploi donné, et elle aide à prendre des décisions éclairées en fournissant des montagnes d'information. »

Mais l'IA n'est pas plus à l'abri des erreurs de subjectivité que les humains. Sans ensembles de données appropriés, l'IA peut faire preuve de discrimination à grande échelle. Par exemple, un algorithme d'embauche qui élimine les candidats aux longues absences du marché du travail pourrait discriminer les parents célibataires et les anciens combattants. Il en va de même pour une IA dotée de composants cognitifs émotionnels qui analyserait les entrevues vidéo, les messages ou les réponses données en entrevue, et écarterait les personnes atteintes de handicap physique ou cognitif.

La clé dans tout ça, c'est que l'IA sert à résoudre des problèmes qui étaient autrefois laissés aux humains : les promotions et les renvois, les programmes d'évaluation du crédit, et même des études de sécurité publique sur la probabilité qu'un individu (ou qu'un groupe d'individus) en particulier commette un crime.

« Les participants étaient d'accord que l'IA était incontournable, qu'elle devait être intégrée aux entreprises, qu'il faut mieux comprendre les pratiques exemplaires en la matière, qu'il faut évaluer les besoins des entreprises et les pratiques liées à l'IA et que l'IA pouvait venir en renfort ou en remplacement du capital humain, résume M. Ross. Il y a eu aussi des réflexions profondes sur les capacités de l'IA et sur les nuances qu'elle apporte. »

L'avenir nous réserve encore bien des surprises. Les dirigeants d'aujourd'hui qui veulent tirer pleinement profit de l'IA doivent d'abord comprendre l'ampleur de son potentiel et des défis qu'elle pose.

Par

[Melinda Park, Alan Ross](#)

Services

[Différends en matière d'énergie, Environnement, Technologies de l'information, Énergie – Électricité, Énergie – Pétrole et gaz, Foresterie, Technologies, Intelligence artificielle \(IA\)](#)

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100 Queen Street
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Suite 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.